

Au fil du Vernisson



MAGAZINE MUNICIPAL
JANVIER 2021 | N°2



ÉDITO

Quelle année pour notre première mandature ! Nos vœux de 2020 n'auront été exaucés que partiellement. La pandémie de la COVID 19 a bouleversé notre monde avec des drames pour certaines familles.

L'économie vacille et tente de retrouver son souffle malgré les conséquences journalières du confinement. Le lien social se distend, les associations sont à l'arrêt et les fêtes de fin d'année ont dû être contingentées. Mais nous avons su faire face et je vous ai souvent demandé de bien respecter le protocole sanitaire, allant même jusqu'à le renforcer dans certains espaces publics. Nos efforts n'auront pas été vains et la gestion de la pandémie est maîtrisée dans notre village même si cela reste fragile. 2021 devrait être, je l'espère l'année du renouveau, d'un retour à une vie apaisée grâce aux recherches médicales qui contribuent à la mise en place d'un vaccin.

L'année 2020 aura été une année de travail pour notre équipe et nous avons tenté de donner un nouveau souffle à notre village dans cette période difficile.

Début d'un engagement pour la transition écologique avec pour la première fois des sapins de Noël avec racines pour leur réimplantation. La finalisation avec l'Epage de la mise en eau de l'étang du Gué Mulet et le Vernisson qui retrouve son cours.

Effort considérable de nos agents pour améliorer l'entretien et le fleurissement de notre village.

Engagement des agents de la mairie pour recevoir le public et du périscolaire pour accueillir les enfants, les parents à l'école en appliquant toujours les gestes barrières



Soutien à nos commerçants avec la mise en place des « bons solidaires ».

Nouvel aménagement de notre marché du jeudi et de nouveaux commerçants pour l'amélioration de la consommation locale.

Distribution du livret « DICRIM » qui est la première étape du Plan Communal de Sauvegarde où nous ferons appel aux Nogentais pour constituer une réserve citoyenne en cas d'incidents graves.

Amélioration de la communication pour mieux vous informer : panneau pocket, page facebook, site municipal.

Cette année la cérémonie des vœux sera virtuelle mais n'en restera pas moins sincère. Ce sera l'occasion de communiquer avec vous sur notre chaîne WEBTV sur les projets à venir.

Nous commencerons la réflexion globale sur l'aménagement urbain et routier pour redonner cet esprit village qui nous tient à cœur. Nous soutiendrons les associations éprouvées durant la crise pour recréer le lien social. Les actes malveillants et les incivilités seront au cœur de nos préoccupations pour retrouver une certaine quiétude. Les automobilistes devront rendre les trottoirs aux piétons en cessant le stationnement abusif. Un policier supplémentaire arrivera au printemps et les premières caméras de vidéo protection seront mises en place à l'automne, respectant ainsi notre engagement de campagne.

Je vous souhaite, avec l'ensemble des membres du conseil municipal, une excellente année 2021. Que vos souhaits s'accomplissent et au plaisir de vous croiser dans notre village.

PHILIPPE MOREAU

SOMMAIRE

La commission finances	3
La CCCFG.....	3
Présentation des services communaux.....	4
Les associations nogentaises.....	5
Les Joyeux bénévoles.....	5
Fraternelle nogentaise.....	5

Le Pass'permis jeune.....	6
Les Plantations aux écoles.....	6
A vos vélos !.....	6
L'Etang du Gué mulet.....	7
L'eau à Nogent.....	7
Agenda.....	8

COMMISSIONS FINANCES

La commission finances est composée d'un Président, d'une vice-présidente et de 4 membres, conseillers municipaux.

Philippe Moreau, maire est président de la commission



Dominique Denis, 1^{ère} adjointe, vice-présidente et rapporteur de la commission



Charbel El Hanna, membre



Frédéric Gosselin, membre



Jean-Loup Oudin, membre



Monique Piot, membre

Son rôle est d'examiner toute question relative au budget et aux finances. Elle construit le budget de la Commune tant en fonctionnement qu'en investissement.

Les dépenses et recettes de fonctionnement correspondent à tout ce qui a trait aux activités des services de la commune. L'autre partie du budget correspond aux investissements qui vont permettre à la municipalité de réaliser les projets pour lesquels elle a été élue. Le budget est préparé lors de réunions avant de le soumettre au vote du conseil municipal. Dans l'année et en fonction des besoins et des demandes, il y a 5 à 6 concertations.

La commission examine par exemple, l'établissement des tarifs communaux (Ces derniers sont discutés avant d'être proposés au vote du conseil municipal), les demandes de subvention (ex. Aide aux associations, aux activités scolaires). Elle contrôle la régie des recettes de la cantine et de la garderie péri-scolaire.

Une autre de ses attributions est le suivi de la trésorerie au cours de l'année : exécution du budget, le suivi de la dette (emprunts, taux, renégociations, contrôles...), etc.

On l'informe aussi, ou elle intervient, dans les décisions financières prises par les autres commissions en veillant notamment au respect du budget. Son action s'applique également lors de l'attribution de marché en collaboration avec la commission concernée, par exemple lors de l'appel d'offre pour le marché de restauration scolaire.

Les trois moments forts dans l'année sont :

Le débat d'orientation budgétaire (deux mois avant le vote du budget). C'est faire le point sur l'année écoulée, préciser les tendances pour l'année à venir : investissements, personnel, emprunts, prévision fiscale.

Le vote du budget, c'est la prévision des dépenses et recettes pour l'année à venir du 1er au 31 décembre.

Le vote du compte administratif, avant le 30 juin. C'est le constat des dépenses et recettes réalisées au cours de l'année passée.



La CCCFG : QUELQUES NOUVELLES ...

La Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais rédige chaque année un rapport d'activités de l'exercice précédent. Après une présentation au conseil communautaire d'octobre, il est à votre disposition : <https://www.comcomcfg.fr/userfile/fichier-te-lechargement/1604047071-Rapport-Activites-2019.pdf>

Pendant cette période complexe, très difficile pour les commerçants, artisans, entreprises, les élus ont souhaité apporter leur soutien. Une aide financière a été débloquée, abondée également par le département du Loiret, ce qui a permis à 85 entreprises d'obtenir un soutien (chiffre retenu dans le CR du conseil communautaire du 22 septembre 2020)

La CCCFG mène à bien aussi le projet de création d'un centre de formation dédié en se portant acquéreur des locaux de l'ancien centre Faurecia pour y implanter un plateau technique permettant aux entreprises de l'Est du Loiret d'organiser la formation de leurs salariés.

Les entreprises loueront l'espace à la communauté de communes, qui en sera le gestionnaire. Le plateau technique aura un caractère modulable pour offrir un espace de formation à la carte et bénéficiera d'une entrée indépendante du site industriel pour son autonomie.

Il y aura une première tranche de travaux pour remettre le bâtiment en état. La communauté de communes bénéficie d'une aide de l'Etat mais aussi de la région Centre-Val de Loire.

RAPPEL :

Les conseils communautaires sont publics, comme les conseils municipaux (attention : pendant cette période de crise sanitaire, les règles changent, il faut se renseigner avant) et les comptes-rendus sont disponibles sur le site de la CCCFG à cette adresse : https://www.comcomcfg.fr/comptes-rendus-conseil-communautaire-lorris-loiret_fr.html
Philippe Moreau est un des vice-présidents en charge de l'Environnement, Développement Durable, Arboretum.

PRÉSENTATION DES SERVICES COMMUNAUX

Selon les orientations définies par le maire et le conseil municipal, les services communaux travaillent chaque jour pour assurer le fonctionnement des différents services publics de proximité et offrir un cadre de vie agréable aux habitants de la commune.

Composés d'une trentaine d'agents, les services sont répartis sur différents pôles : les services généraux et administratifs, la police municipale, les services techniques, les services scolaires et périscolaires, la médiathèque communale.

Commençons par les services généraux et administratifs

Situés en mairie, les services généraux et administratifs sont composés de 4 agents, qui accueillent les habitants tout au long de l'année pour leurs différentes démarches quotidiennes et assurent la gestion administrative et financière de la commune.



CLAIRE BOLF

Directrice des services et collaboratrice directe des élus, Claire Bolf s'occupe de l'organisation générale des services et des ressources humaines, de la préparation et de la mise en œuvre des décisions du conseil municipal, de l'élaboration des budgets, de la veille et de la sécurisation juridiques, du suivi des grands projets d'investissement.



VALÉRIE BEZINE

Également à l'accueil, Valérie Bézine œuvre principalement sur les affaires scolaires et périscolaires, et la restauration scolaire (inscriptions des enfants, facturations aux familles). Elle suit également les dossiers d'urbanisme (permis de construire et autres).



CHARLOTTE CHERRIER

La comptabilité est prise en charge par Charlotte Cherrier ainsi que l'exécution des budgets de la Commune et des commandes des différents services. Elle s'occupe également du secrétariat des services techniques et du suivi des petits travaux, ainsi que de l'équipe des bénévoles du minibus.



LAETITIA RESMOND

Chargée d'accueil des usagers, Laetitia Resmond intervient plus particulièrement pour toutes les démarches concernant l'état-civil, la gestion du cimetière et les listes électorales. Elle effectue également le suivi des associations et des manifestations de la commune.



MARCHÉ DES PRODUCTEURS

Dernier marché des producteurs de l'année 2020

Les membres du conseil étaient présents régulièrement ces dimanches-là, retrouvez-les en avril 2021 !



ASSOCIATIONS NOGENTAISES

Les activités sont encore à l'arrêt ou très minimales pour tous, mais ne perdons pas espoir et le jour de la reprise nous courrons retrouver une vie sociale riche au sein de nos associations !

Nous poursuivons notre tour d'horizon avec les Joyeux bénévoles et la Fraternelle nogentaise.

https://www.nogentsurvernison.fr/associations-nogent-sur-vernison-45_fr.html

JOYEUX BÉNÉVOLES

L'association des Joyeux bénévoles se compose de 16 membres qui se réunissent les lundis, mercredis et vendredis, de 14 h à 17 h, dans le local mis à leur disposition derrière la mairie.

Les actions majeures de cette association se situent principalement dans la décoration de la commune :



Mairie pour octobre rose, décoration de Noël sur les places et à l'espace des étangs, barnum de la Saint Jean.

Sans oublier ses participations au bonhomme de la St Jean, à la fête du 14 juillet, Halloween avec l'APE et le téléthon, où toutes ces petites mains rivalisent de dextérité et d'imagination pour créer des objets vendus au profit de cette noble cause.

Depuis quelque temps, l'association est sollicitée par d'autres associations Nogentaises pour des décorations spécifiques à leur manifestation, repas, accueil, etc.

Si vous aimez scier, coudre, peindre, coller, faire des fleurs ou tout simplement passer un bon après-midi, venez nous rejoindre.

Contact : Jean-Paul Pinaud / 07 77 25 83 30



LA FRATERNELLE NOGENTAISE

Cette association multi-support, a été créée en 1909. Aujourd'hui, seule la section football subsiste.

Section récompensée de la médaille d'or en 2009 par la Fédération Française de Football (FFF). Une des plus grandes performances a été de passer 6 tours en coupe de France.

Depuis quelques années, nous avons une moyenne de 100 licenciés de 6 à 75 ans, ce qui nous permet d'entretenir un lien social et inter-générationnel.

Nous avons l'ambition, et nous œuvrons pour cela, d'emmener nos équipes au plus haut niveau départemental.

De ce fait, nous avons besoin d'adhésions de nouveaux joueurs, éducateurs, dirigeants, arbitres, et ce quel que soit votre niveau. Des formations sont dispensées par le club, district ou la ligue.

Autres ambitions : créer une équipe féminine et une équipe de foot-salle, et de pouvoir les engager en compétitions.

Etant une association multisports, si d'autres activités sportives souhaitent se créer ou nous rejoindre cela serait avec grand plaisir car mettre en commun ses compétences est toujours bénéfique.

Nous représentons par notre comportement au travers des compétitions, des instances sportives, notre village et nous ne l'oublions jamais.

N'hésitez pas à nous rejoindre.

Président : M. Bouquelloen 06 10 83 92 25
Tél M. Berton (secrétaire) : 06 03 21 42 73

Les mardis et mercredis à partir de 18h00 au stade.

PASS' PERMIS JEUNE

FACILITER LA MOBILITÉ DES JEUNES.

Il est essentiel de permettre aux Nogentais, Nogentaises de se déplacer le plus facilement possible en dehors de notre territoire pour aller travailler principalement mais pas seulement ! Le conseil municipal est attentif au devenir de la gare, il va communiquer plus précisément sur l'organisation "Rezo Pouce" (réseau d'autostop organisé), etc. Mais d'ores et déjà une action se met en place en ce début d'année 2021 : le pass'permis jeune.



Qu'est-ce que c'est ? C'est une aide versée par le CCAS (Centre communal d'action sociale) aux jeunes de 17 à 25 ans pour faciliter le financement du permis de conduire. Une aide de 250 € sera versée. En contrepartie, les bénéficiaires participeront à une action d'aide à la collectivité : il réalisera 14 heures de petits travaux (peinture, désherbage, classement, etc.) sous l'encadrement d'un agent communal. Ces activités seront réparties de préférence en deux journées de 7 heures, ajustables en fonction des disponibilités du bénéficiaire.

Donner un coup de pouce à nos concitoyens est important !



PLANTATION ÉCOLE

Pour cette fin de saison, c'est environ 280 plants de végétaux qui ont été implantés, sur l'accès PMR (Personne à mobilité réduite) de la maternelle et autour du plateau sportif. L'engazonnement a également été réalisé sur les plates-bandes. Vous aurez remarqué que nous avons fait le choix de mettre en place des massifs sur couvert permanent afin de limiter les interventions d'entretiens, d'optimiser les arrosages en évitant la concurrence entre végétaux et pour garantir la perméabilité des sols. Une haie vive a également trouvé sa place entre le nouveau parking et les habitants de la rue de Montbouy. Dans quelque temps, si vous prêtez l'oreille mais aussi l'œil, vous pourrez constater qu'elle abritera une multitude d'habitants.

Alors rendez-vous après les fêtes pour la suite de notre programme : la mise en place de bacs jardin pour les actions pédagogiques et l'enherbement de la parcelle dédiée au «potager» de la maternelle ; le remplacement de trois à six arbres sur le plateau sportif qui était hors-service. Il y aura également la plantation d'environ 275 plants sur le talus du parking rue de Montbouy .



A VOS VÉLOS !

La petite reine semble revenir sur le devant de la scène à la "faveur" de la transition écologique qui nous attend mais aussi compte tenu des problèmes de santé de nos sociétés (surpoids, cancers, maladies cardio-vasculaires). Le Ministère de la Transition Écologique a donc saisi "l'opportunité" du premier confinement COVID qui avait vu nos rues presque désertes pour mettre un coup d'accélérateur au développement des infrastructures favorables au vélo en ville ainsi qu'à la réparation des vélos des particuliers.

Ça tombe bien car la nouvelle équipe municipale avait aussi des projets à ce sujet. Mais que peut bien apporter la pratique du vélo, individuellement et collectivement ? Si on le pratique avec discernement et prudence, le vélo est d'abord un outil assez puissant d'amélioration de notre santé. Ses bienfaits santé sont nombreux (amélioration de l'équilibre, du système cardiovasculaire, moins de diabète, de surpoids, de cancer...). Mais le vélo est aussi très bon pour l'environnement, par rapport à la voiture (moins de bruit, moins de pollution de l'air et moins d'émissions de gaz à effet de serre). Beaucoup d'avantages donc.

Profitez-en, déplacez-vous donc à Nogent en vélo et profitez des nouveaux endroits pour garer vos vélos qui vont se développer dans les mois qui viennent avant, nous l'espérons, d'autres aménagements favorables au vélo.



ÉTANG DU GUÉ MULET

LA TRANSFORMATION DE L'ÉTANG DU GUÉ MULET

Et voilà que la restauration de la continuité écologique du Vernisson est terminée ! Les travaux se sont bien déroulés à partir de la fin août en commençant par la coupe des arbres (saules) présents dans l'étang du gué Mulet. Puis le détournement du Vernisson a été effectué ainsi que le transfert des poissons à l'étang de la Chevalerie suite à une pêche électrique, le temps des travaux. Après cela, un terrassement de grande envergure a permis de construire la digue, le bassin supplémentaire, un ouvrage busé pour la traversée du cours d'eau entre la zone humide (amont) et l'étang (aval). Le Vernisson a ainsi retrouvé son cours continu.

La passerelle en bois finalise la partie la plus importante des travaux engagés et permet d'enjamber l'étang dans sa partie étroite.

La commune envisage un aménagement (loisir, paysager) autour de l'étang amont et de l'éco-pâturage dans la partie aval. L'EPAGE vous informe également à cette adresse

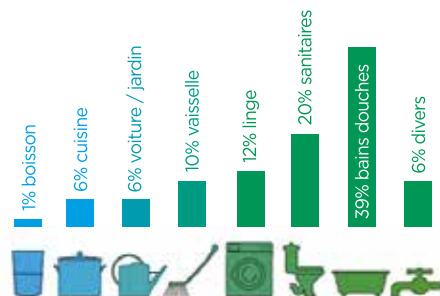
www.epageloing.fr

Un suivi scientifique sera mené sur site par l'EPAGE afin de voir les évolutions de la qualité du cours d'eau à l'aide de suivi piscicole, chimique et benthique. Des inventaires sur la faune et la flore seront aussi réalisés afin de suivre l'évolution de la zone humide.

Ce projet fait l'objet d'une demande de labélisation au programme départemental Espaces Naturels Sensibles qui permettra, si le label est obtenu, de mettre en place des animations sur site et des aménagements afin d'améliorer la reconnaissance de la biodiversité du site.

L'EAU À NOGENT

LE CIRCUIT D'UNE GOUTTE D'EAU POTABLE NOGENTAISE



Répartition nationale de l'utilisation de l'eau par les ménages

Avez-vous déjà réfléchi lorsque vous ouvrez le robinet au parcours de l'eau que vous consommez ? A Nogent, l'eau est issue de deux captages qui se situent au Baugé et aux Sacrés (sur la route de Langesse après l'autoroute). L'eau circule ensuite dans pas moins de 63 km de tuyaux pour arriver chez chacun d'entre nous. Cependant pour 1000 litres d'eau prélevées, seulement 739 litres sont arrivés à bon port en 2019 : et oui, il y a des fuites et pas toutes faciles à détecter ! C'est pour cela que la municipalité s'est engagée à faire des investissements sur le réseau d'eau potable après avoir fait conduire un état des lieux complet de l'existant. Au final, chaque nogentais consomme en moyenne 110 litres d'eau par jour - à raison car les contrôles réglementaires sont nombreux et aucun problème n'a été signalé. Cette eau une fois utilisée repart en grande partie dans le réseau d'assainissement ; 26 km de tuyaux qui arrivent à la station d'épuration récente et élaborée selon un concept novateur s'appuyant sur la capacité de filtration des plantes. C'est ensuite 26 tonnes de boues d'épuration qui sont épandues dans les champs (sauf actuellement à cause du Covid où les boues subissent des traitements spécifiques). Pour ce réseau, la municipalité veille particulièrement à ce que les eaux de pluie restent à part et ne viennent pas saturer le réseau d'assainissement - l'efficacité de l'assainissement en dépend. Une partie des nogentais ne sont pas reliés au « tout-à-l'égout » et disposent de leur propre dispositif d'assainissement suivi par le SPANC de la Communauté de Communes. Question qualité de l'eau, les contrôles réglementaires sont nombreux et aucun problème n'a été signalé. Vous pouvez boire l'eau du robinet !

LES CHIFFRES À RETENIR

Linéaire de cours d'eau restauré : **830 M** linéaires

Surface de zone humide restaurée : **5 HECTARES**

Volume de stockage en cas de crues : **75 000 M³** d'eau

Linéaire de Vernisson décloisonné : **5 KM**

Source : Centre d'information sur l'eau (<https://www.cieau.com/le-metier-de-leau/ressource-en-eau-eau-potable-eaux-usees/quels-sont-les-usages-domestiques-de-leau/>)

AGENDA

Le calendrier 2021 est chamboulé à cause de la COVID-19 ! Nous annonçons globalement les événements classiques, incontournables seulement. Les AG des associations et toutes activités seront communiquées via les journaux, l'application Panneau Pocket, le site de la mairie, le panneau lumineux mais aussi par voie d'affichage au fur et à mesure.

JANVIER

9 JANVIER

Les vœux de la municipalité en ligne

DU 5 JANVIER AU 16 JANVIER

Exposition 1er concours photo municipal - médiathèque

10 JANVIER

Galette de l'association Cowboy Country

14 JANVIER

Assemblée Générale GNGL, maison des associations.

Galette de la Pétanque Nogentaise

Bourse des collectionneurs

16 JANVIER

Assemblée générale à la salle de musique

22 JANVIER

Assemblée générale Club Canin à 18 h 30, maison des associations

23 JANVIER

Assemblée générale UNC, maison des associations à 14 h 30.

FÉVRIER

DU 2 FÉVRIER AU 27 MARS

Exposition « Planète attitude » médiathèque

6 FÉVRIER

Assemblée générale, comité de jumelage au château 15 h

7 FÉVRIER

Assemblée générale, Franco-Portugaise, maison des associations.

24 FÉVRIER

Animation (thème à définir) médiathèque

Loto APE

(Association des parents d'élèves)

MARS

Carnaval des écoles

CONTACTS :

MAIRIE / 17 bis, rue Aristide-Briand
45290 Nogent-sur-Vernisson
02 38 97 60 53 /
accueil1.ngv@orange.fr

www.nogentsurvernisson.fr

<https://www.facebook.com/nogentsurvernissommairie>

www.instagram.com/villagedelarbre
panneau pocket : www.nogentsurvernisson.fr/panneapocket_fr.html

Au fil du Vernisson - le magazine municipal de Nogent-sur-Vernisson
Directeur de la publication : Philippe Moreau
Rédaction : Commission Communication
maryse.tripier@nogentsurvernisson.fr
Réalisation graphique - mise en page : Noémie Perrier
Imprimé sur papier recyclé certifié FSC : Improffset Châtillon-Coligny

TRIBUNE - GROUPE OPPOSITION

Le groupe n'a pas communiqué de texte